

Enquête mollusques - de janvier à avril 2022

Dans le cadre de l'atlas de la biodiversité porté par la Communauté de communes Vallée de l'Hérault avec le soutien de l'Office français de la biodiversité, des enquêtes et des animations sont régulièrement proposées aux habitants du territoire. La quatrième enquête porte sur les mollusques du territoire. Elle va se dérouler jusqu'au mois d'avril.



Petit gris © Jason Crebassa - CCVH ^

Atlas de la biodiversité : la 4^e enquête est lancée !

La quatrième enquête de l'ABC est lancée. **Jusqu'au mois d'avril**, les habitants sont cette fois invités à rechercher les escargots et les limaces dans les 28 communes de la vallée de l'Hérault.

Pourquoi une enquête sur les mollusques ?

Ces recherches vont permettre de mieux connaître la répartition des populations de mollusques locaux, dont certains sont menacés, comme les *Bythinella*, ou protégés, tels l'*Otala* de Catalogne.

En effet, d'après [iNaturalist](#), **seule une quarantaine d'entre eux sont actuellement connus** sur le territoire, parmi lesquels le Petit gris - *Cornu aspersum* (photo). L'espèce la plus observée en vallée de l'Hérault est le bulime tronqué - *Rumina decollata*, caractérisée par l'extrémité de sa coquille cassée.

Ces invertébrés à corps mou, le plus souvent couverts d'une coquille, forment **l'un des plus grands embranchements du règne animal** avec environ 100 000 espèces vivantes et 35 000 espèces fossiles. Parmi elles, on compte certains des plus petits (gastéropodes de quelques millimètres) et des plus gros invertébrés (calmar géant jusqu'à 20 mètres de long).

Sur notre territoire, on peut facilement les trouver sous les pierres, planches, souches de bois ou dans les fissures des murs et falaises.

Comment participer ?

Pour participer en toute autonomie, téléchargez dès maintenant le guide d'enquête et la fiche de présentation des espèces sur www.cc-vallee-herault.fr rubrique **Actions et projets / Atlas de la biodiversité communautaire / Comment contribuer**


Trois photos suffisent pour les identifier (vue de dessus, vue de dessous et vue de profil) et une échelle doit être déposée à côté de l'individu photographié pour en définir la taille (mètre ou pièce de monnaie par exemple). Les photos doivent ensuite être déposées sur iNaturalist en renseignant le lieu, la date et le nom de l'espèce si vous le connaissez.


+ d'infos : www.cc-vallee-herault.fr / Actions et projets / Atlas de la biodiversité communautaire

Renseignements : abc@cc-vallee-herault.fr - 07 50 70 60 94

Contribuez via www.facebook.com/groups/abcvalleeherault  et/ou www.inaturalist.org 

A TÉLÉCHARGER

 Guide enquête mollusques - (597.40 Ko)

 Fiche espèce mollusques - (470.14 Ko)



COMMUNAUTÉ DE COMMUNES VALLÉE DE L'HÉRAULT
BP 15 - 2 PARC D'ACTIVITÉS DE CAMALCÉ
34150 GIGNAC

HORAIRES D'OUVERTURE : DU LUNDI AU JEUDI DE 8H30 À 12H30 ET DE 14H À 18H ET LE VENDREDI DE 8H30 À 12H30 ET DE 14H À 17H

 **04 67 57 04 50**

 **CONTACTEZ-NOUS**

